



NOTE VERBALE

Réf. : 204.02.17/...0792.../RE/2016/N.M.A

La Mission Permanente de la République du Burundi auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève présente ses compliments à l'Office du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Genève, Comité contre la Torture, et a l'honneur de lui transmettre, en annexe à la présente, la composition de la délégation burundaise qui représentera le Gouvernement du Burundi lors du dialogue oral avec le Comité qui aura lieu les 28 et 29 juillet 2016.

Il s'agit de :

- 1) Son Excellence Madame KANYANA Aimée Laurentine : Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Chef de la délégation.

Elle sera accompagnée de :

- 2) Monsieur RUGEMINTWAZA Gérard : Conseiller au Cabinet du Ministre de la Justice et Garde des Sceaux,
- 3) Monsieur SINDIBUTUME Célestin : Conseiller au Cabinet du Ministre des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre,
- 4) Monsieur NIYONGABIRE Théoneste : Substitut Général près la Cour Suprême.

La Mission Permanente de la République du Burundi à Genève saisit cette occasion pour demander des badges pour la délégation burundaise afin de lui faciliter l'accès au Palais Wilson depuis le 26 juillet jusqu'au 02 août 2016.

La Mission Permanente de la République du Burundi auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Comité contre la Torture, l'assurance de sa haute considération.

Genève, le 19 juillet 2016



NATIONS UNIES

HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME

COMITE CONTRE LA TORTURE